

# COMPAGNIE FINANCIERE RICHEMONT SA

## EXTENSION DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

### Fondements et but du programme de rachat

Le 27 mai 2010, COMPAGNIE FINANCIERE RICHEMONT SA, Bellevue, Genève ("CFR") a annoncé un programme prévoyant le rachat de 10'000'000 de ses propres actions "A" au porteur sur une période de deux ans, représentant 1.74 pour cent du capital et 0.96 pour cent des droits de vote de la société. Au 18 mai 2011, 4'658'509 actions "A" au porteur ont été rachetées dans le cadre de ce programme, représentant 0.81 pour cent du capital et 0.45 pour cent des droits de vote de la société.

Le 18 mai 2011, le conseil d'administration de CFR a décidé de faire porter le programme sur 5'000'000 actions "A" au porteur supplémentaires. Le programme ainsi étendu porte sur 15'000'000 actions "A" au porteur de CFR, représentant 2.61 pour cent du capital et 1.44 pour cent des droits de vote de la société.

Les titres acquis dans le cadre du programme seront détenus comme actions de trésorerie pour couvrir les engagements résultant du plan de stock options dont bénéficient certains cadres du groupe Richemont.

### Exécution du programme de rachat - pas de ligne de négoce spéciale

Les rachats seront effectués par UBS SA (division *Investment Bank*), aux conditions du marché, soit sur le SIX Swiss Exchange, soit sur le JSE Limited (où les actions seront le cas échéant acquises sous la forme de "*depository receipts*").

Les actions rachetées ne seront pas annulées et le programme de rachat ne donnera pas lieu à l'ouverture d'une ligne de négoce spéciale. Des informations relatives à l'avancement du programme de rachat étendu seront publiées régulièrement à l'adresse <http://www.copa.ch>.

La période de rachat a débuté le 27 mai 2010 et arrivera à échéance le 25 mai 2012, au plus tard. La publication des résultats interviendra un jour de bourse après l'échéance du programme.

CFR se réserve le droit de mettre fin au programme de rachat en tout temps et n'a pas d'obligation d'acquiescer des actions CFR en exécution du programme.

### Capital actions de la société

Le capital-actions de CFR se monte à CHF 574'200'000, divisé en 522'000'000 actions "A" au porteur d'une valeur nominale de CHF 1.00 chacune et en 522'000'000 actions "B" nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune. Les actions "A" au porteur font partie du Swiss Market Index (SMI) et sont cotées au SIX Swiss Exchange.

### Principaux actionnaires et participations propres

Les principaux actionnaires de CFR (au sens de l'art. 20 LBVM) sont les suivants:

	Date pertinente	Domicile/siège	Type de droits	Nombre de titres /droits	droits de vote (en %)	capital (en %)
Famille Rupert	31.03.2011	Ch. de la Chênaie 50, 1293 Bellevue	Actions "A" au porteur	2'836'664	0.27	0.49
			Actions "B" nominatives	522'000'000	50.00	9.09
Public Investment Corporation	27.02.2008	ZA - Pretoria 0001, South Africa	Actions "A" au porteur	32'633'436	3.13	5.68

En outre, au 18 mai 2011, CFR détenait indirectement (participations propres), par l'intermédiaire de la société Richemont Employee Benefits Limited, St. Helier, Jersey, 22'406'950 actions "A" au porteur représentant 3.90 pour cent du capital et 2.15 pour cent des droits de vote ainsi que des options d'achat permettant d'acquérir jusqu'à 10'658'721 actions "A" au porteur représentant 1.86 pour cent du capital et 1.02 pour cent des droits de votes, ce qui représente au total 5.76 pour cent du capital et 3.17 pour cent des droits de vote de CFR.

### **Informations confidentielles**

A la date de cette annonce, CFR ne dispose d'aucune information non publique sur elle-même susceptible d'influencer de manière déterminante la décision de ses actionnaires de participer au programme.

### **Numéro de valeur et ISIN**

Numéro de valeur : 4503965

ISIN : CH0045039655

COMPAGNIE FINANCIERE RICHEMONT SA  
Chemin de la Chênaie 50  
1293 Bellevue-Genève

Genève, le 19 mai 2011